



# **LES ASSOCIATIONS EN RÉGION**

## **SYNTHÈSE NATIONALE**

**Janvier 2010**

**Cécile BAZIN – Marie DUROS – Iwanig LE VAILLANT**

**Alexis GUYONVARCH – Jacques MALET**

# La vie associative et ses enjeux

Connaît-on bien les contours du secteur associatif dans chaque région ?

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable, et il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Cette présentation nationale, complétée de 26 monographies régionales, vise donc trois objectifs :

- Mieux faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs nationaux et locaux, notamment en insistant sur les spécificités de chaque région,
- Fournir aux chercheurs les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts. Elles ont souhaité développer l'observation du secteur et créer un Centre de ressources en ligne ([www.essenregion.org](http://www.essenregion.org)), animé par l'Avise. Ces informations sont notamment précieuses pour le réseau d'appui aux associations (C2RA – DLA). Elles ont vocation à la plus large communication, à l'intention de tous les acteurs et observateurs du secteur associatif et des décideurs de la région.



# Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, des préfetures d'Alsace Moselle, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (métropole seulement), pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Certaines données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



# **I - Créations d'associations**

## **Bilan et analyse**

# Les créations chaque année

Région	Moyenne annuelle des créations d'associations	Rappel population (en milliers)
Alsace	1 267	1 847
Aquitaine	3 599	3 200
Auvergne	1 478	1 343
Basse-Normandie	1 265	1 467
Bourgogne	1 652	1 637
Bretagne	3 207	3 163
Centre	2 194	2 544
Champagne-Ardenne	1 128	1 336
Corse	505	307
Franche-Comté	1 016	1 168
Haute-Normandie	1 426	1 822
Île-de-France	12 948	11 746
Languedoc-Roussillon	4 142	2 616
Limousin	744	741
Lorraine	1 646	2 342
Midi-Pyrénées	3 693	2 865
Nord - Pas-de-Calais	3 413	4 022
Pays de la Loire	3 420	3 538
Picardie	1 498	1 906
Poitou-Charentes	1 762	1 759
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 782	4 940
Rhône-Alpes	6 817	6 160
DOM	2 409	1 852
<b>France</b>	<b>68 010</b>	<b>64 321</b>

Sources : Services du Journal officiel et préfectures d'Alsace Moselle. INSEE. Traitement R&S.

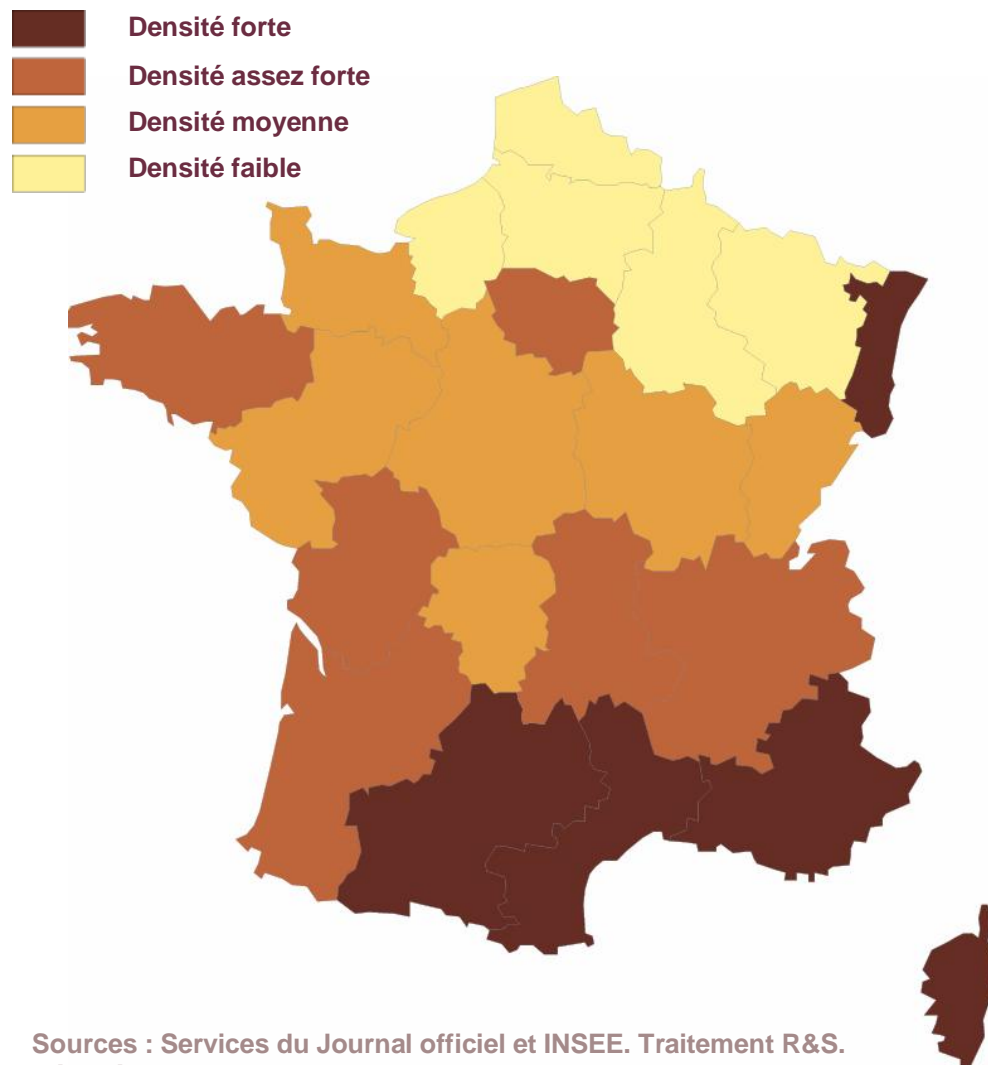
Lecture : En moyenne 1.267 associations nouvelles se créent chaque année en Alsace, depuis 10 ans.

Le nombre des créations dans chaque région doit être examiné en fonction de la population correspondante.

Il faut savoir que l'on crée, proportionnellement au nombre d'habitants, assez nettement plus d'associations au fur et à mesure que l'on va du nord au sud de la France.

Certes, le nombre de créations peut traduire une bonne santé associative. Pour autant, une bonne dynamique associative consiste tout autant à renforcer les organismes en activité qu'à créer de nouvelles associations qui vont forcément rechercher des moyens financiers et humains bénévoles, au risque de déstabiliser le tissu existant.

# Carte des « *Bâtisseurs associatifs* »



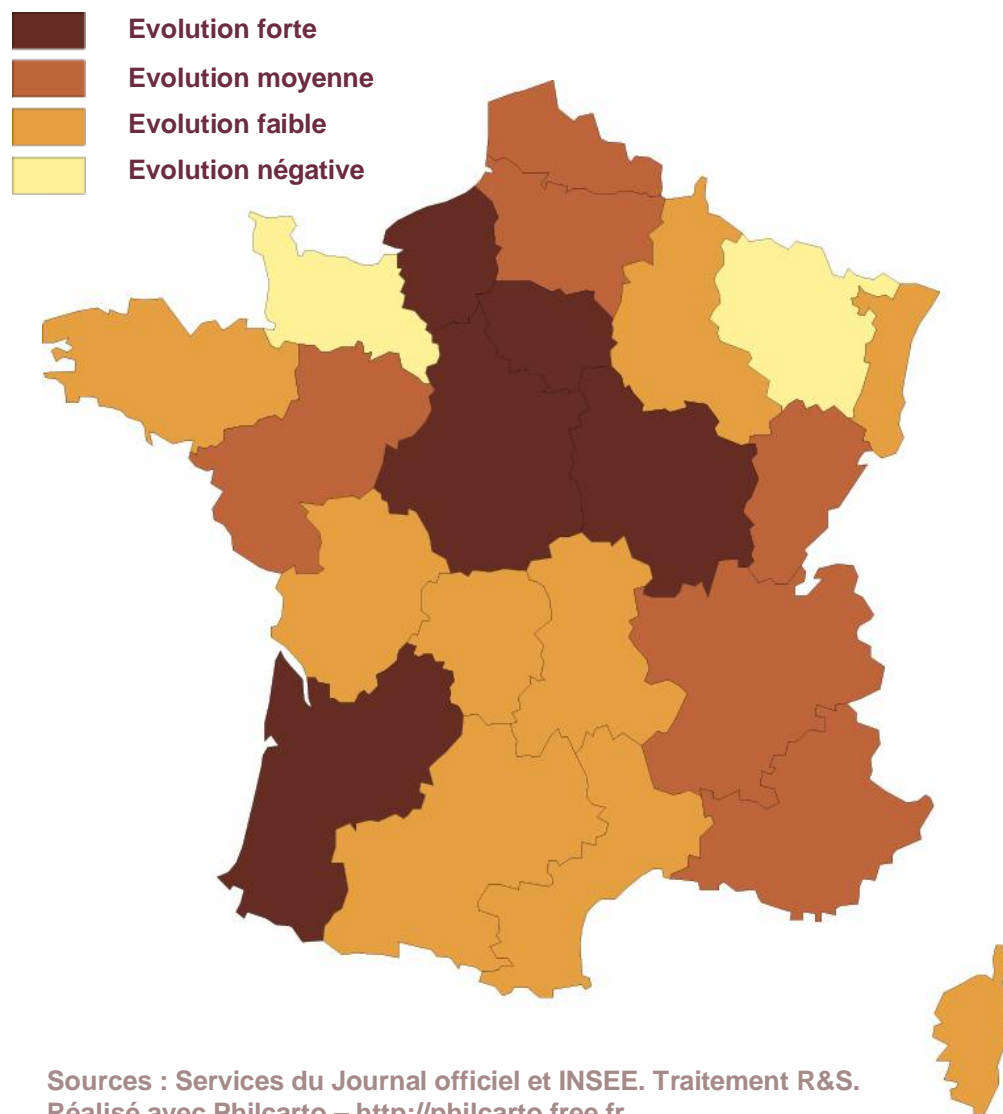
Sources : Services du Journal officiel et INSEE. Traitement R&S.  
Réalisé avec Philcarto – <http://philcarto.free.fr>

Un « *bâtisseur associatif* » participe à sa création : en moyenne quatre par association et sept dans les départements relevant du droit local (Alsace et Moselle). Cette carte est réalisée à partir du nombre de bâtisseurs associatifs, correspondant aux créations sur dix ans (1999 à 2009), rapporté à la population de 18 ans et plus de chaque région.

Ce rapport croît régulièrement du Nord vers le Sud de la France, à l'exception de l'Île-de-France et de l'Alsace.

Au-delà de la carte, les régions d'Outre-mer, et notamment la Guyane et la Guadeloupe sont des régions où cette proportion de bâtisseurs est un peu plus élevée qu'en Martinique et à la Réunion.

# Evolution au cours d'une décennie



Sources : Services du Journal officiel et INSEE. Traitement R&S.  
Réalisé avec Philcarto – <http://philcarto.free.fr>

Cette carte est réalisée en comparant le taux de bâtisseurs observé dans chaque région, au cours de la période 1999 – 2003, à celui que l'on constate pour la période 2004 – 2009.

Deux régions, la Lorraine et la Basse-Normandie, voient ce taux, reflétant la dynamique de création, baisser entre les deux périodes.

A l'inverse, la Basse-Normandie, l'Île-de-France, le Centre, la Bourgogne et l'Aquitaine connaissent une évolution positive forte.

Pour en savoir plus, le lecteur pourra se reporter aux éditions successives de « *La France associative en mouvement* », en libre accès sur le site [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)



## **II - Les associations employeurs :**

### **Un enjeu économique et social**

# L'emploi associatif au sein du secteur privé

Région	Salariés 2008	Part du privé
Alsace	48 323	8,5%
Aquitaine	83 605	9,3%
Auvergne	39 707	11,6%
Basse-Normandie	46 332	11,8%
Bourgogne	41 501	9,0%
Bretagne	90 866	10,4%
Centre	64 086	9,2%
Champagne-Ardenne	33 317	8,1%
Corse	6 963	9,3%
Franche-Comté	34 832	11,3%
Guadeloupe	9 070	12,9%
Guyane	2 357	9,2%
Haute-Normandie	43 409	8,5%
Ile-de-France	293 218	6,6%
Languedoc-Roussillon	76 289	12,1%
Limousin	19 609	10,9%
Lorraine	64 649	11,2%
Martinique	8 165	10,8%
Midi-Pyrénées	90 413	11,5%
Nord-Pas-de-Calais	119 206	11,3%
Pays de la Loire	108 590	10,1%
Picardie	45 811	9,6%
Poitou-Charentes	47 545	10,3%
PACA	131 167	9,8%
Réunion	15 647	11,4%
Rhône-Alpes	180 318	9,3%
<b>Total France</b>	<b>1 745 200</b>	<b>9,2%</b>

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

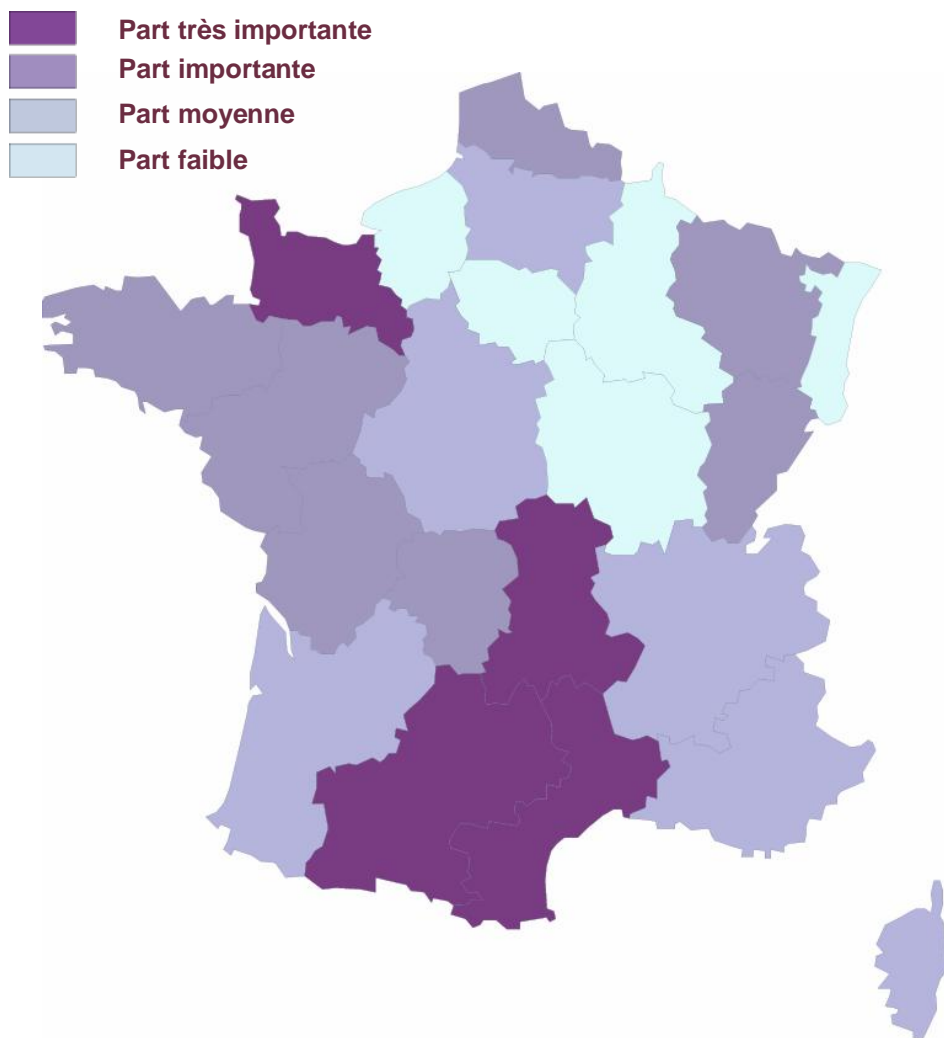
Près d'un salarié privé sur dix se trouve dans une association. Ce secteur constitue donc un enjeu important, variant fortement selon les régions, de 6,6% (Île-de-France) à 12,9% (Guadeloupe).

Les six régions comptant proportionnellement le plus de salariés associatifs sont la Réunion, Midi-Pyrénées, l'Auvergne, la Basse-Normandie ainsi que le Languedoc-Roussillon et la Guadeloupe, présentant une proportion située autour de 12%.

A l'inverse, la Bourgogne, la Haute-Normandie, l'Alsace, Champagne-Ardenne et surtout l'Île-de-France se situent sous la moyenne nationale.

Attention, ce rapport dépend tout à la fois de la dynamique de l'emploi associatif (numérateur) et de la force ou de la faiblesse de l'emploi privé (dénominateur).

# L'emploi associatif en région, au sein du secteur privé



Cette carte présente la proportion des emplois associatifs par rapport au total des emplois privés.

Les emplois publics n'ont pas été pris en compte car leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre.

La proportion est au plus haut dans quatre régions métropolitaines (Languedoc-Roussillon, Auvergne, Basse Normandie, Midi-Pyrénées), ainsi qu'en Guadeloupe et à la Réunion, au-delà de la carte présentée.

Sources : ACCOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. Traitement R&S.  
Réalisé avec Philcarto – <http://philcarto.free.fr>

# Taille des associations et salaire moyen

Région	Taille moyenne	SMPT €
Alsace	12,0	18 245
Aquitaine	8,7	17 763
Auvergne	9,7	17 579
Basse-Normandie	10,6	16 365
Bourgogne	9,3	17 421
Bretagne	9,1	17 597
Centre	9,1	16 584
Champagne-Ardenne	9,9	17 854
Corse	7,2	16 719
Franche-Comté	11,0	17 202
Guadeloupe	10,2	18 791
Guyane	7,4	27 143
Haute-Normandie	9,9	16 971
Ile-de-France	10,5	23 345
Languedoc-Roussillon	8,9	16 253
Limousin	9,0	17 873
Lorraine	12,8	18 711
Martinique	10,2	20 239
Midi-Pyrénées	9,3	17 410
Nord-Pas-de-Calais	13,6	17 725
Pays de la Loire	9,0	17 015
Picardie	10,6	17 235
Poitou-Charentes	8,9	16 893
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,1	18 394
Réunion	10,9	19 924
Rhône-Alpes	9,4	17 626
<b>Total général</b>	<b>9,9</b>	<b>18 527</b>

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

En rapportant le total des salariés au total des employeurs, on peut examiner les variations, selon les régions, quant à la taille moyenne des associations concernées. Les associations sont ainsi plus grandes qu'ailleurs en Alsace, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais (12 salariés et plus en moyenne).

Le rapport entre le nombre de salariés et la masse salariale annuelle permet de définir le « *salaire moyen par tête* » (SMPT), qui dépend tout à fois des qualifications et du temps travaillé (nombreux emplois à temps partiel).

Ce salaire moyen, dépasse 18 000 € dans les quatre régions d'Outre-mer ainsi qu'en Alsace, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Île-de-France. Il est plus faible en Normandie, en région Centre, en Corse, dans le Languedoc-Roussillon et en Poitou-Charentes.



**III – Le secteur associatif en mouvement**  
**Conjoncture en 2008 et 2009**

# Evolution 2007-2008

Région	Salariés en 2008	Évolution 2007-2008
Alsace	48 323	+ 2,9%
Aquitaine	83 605	+ 2,5%
Auvergne	39 707	+ 2,3%
Basse-Normandie	46 332	+ 1,7%
Bourgogne	41 501	+ 1,0%
Bretagne	90 866	+ 1,7%
Centre	64 086	+ 3,0%
Champagne-Ardenne	33 317	+ 1,3%
Corse	6 963	+ 5,5%
Franche-Comté	34 832	+ 0,5%
Guadeloupe	9 070	+ 2,1%
Guyane	2 357	- 0,3%
Haute-Normandie	43 409	+ 3,4%
Ile-de-France	293 218	+ 1,2%
Languedoc-Roussillon	76 289	+ 2,0%
Limousin	19 609	+ 2,7%
Lorraine	64 649	+ 1,9%
Martinique	8 165	- 0,2%
Midi-Pyrénées	90 413	+ 1,5%
Nord-Pas-de-Calais	119 206	+ 1,4%
Pays-de-la-Loire	108 590	+ 2,7%
Picardie	45 811	+ 1,3%
Poitou-Charentes	47 545	+ 0,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	131 167	+ 1,9%
Réunion	15 647	- 5,4%
Rhône-Alpes	180 318	+ 2,7%
<b>Total France</b>	<b>1 745 200</b>	<b>+ 1,9%</b>

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

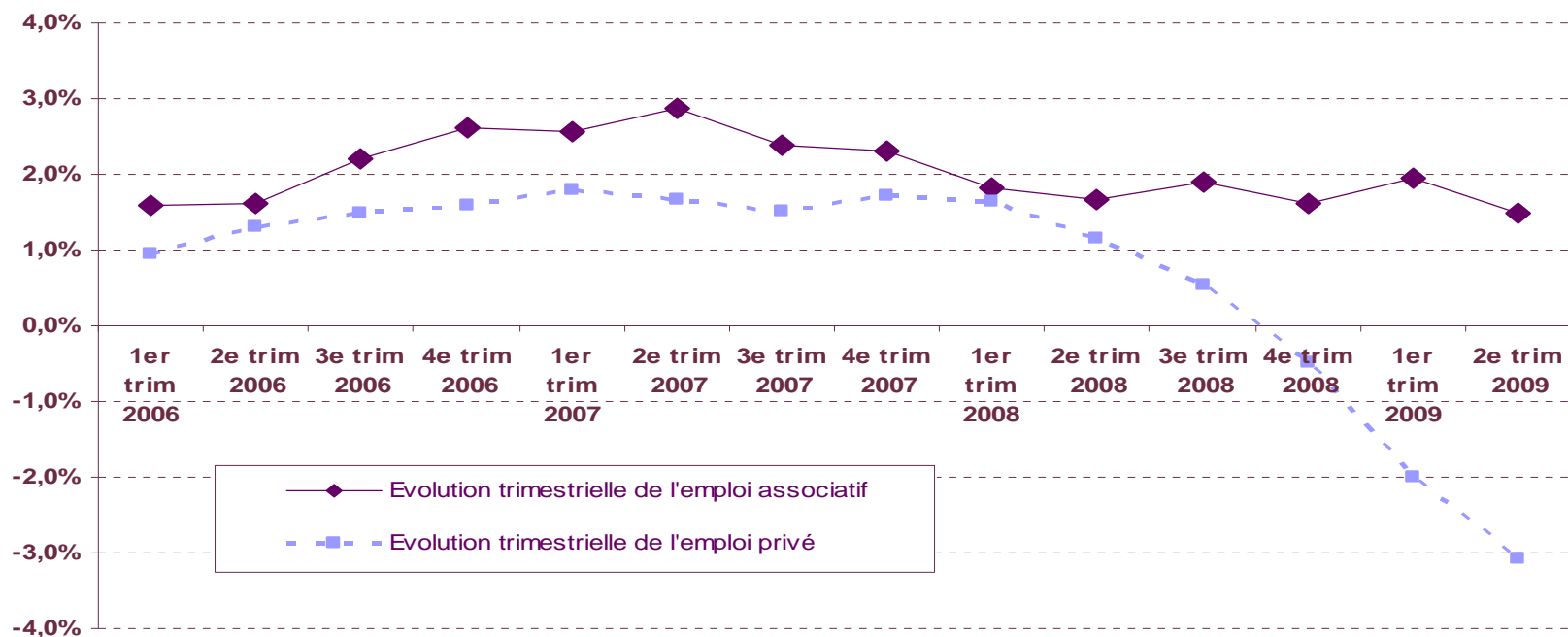
Sur un an, la progression la plus notable est constatée en Corse. La région Alsace, le Centre, la Haute-Normandie, le Limousin, les Pays de la Loire et la région Rhône-Alpes connaissent également des croissances fortes, autour de 3%.

Les évolutions les plus faibles (entre 0,5% et 1,2%) en France métropolitaine sont à mettre à l'actif du Poitou-Charentes, de la Franche-Comté, de la Bourgogne et de l'Île-de-France.

On notera que trois régions d'Outre-mer présentent une baisse du nombre de salariés associatifs en 2008 : la Guyane, la Martinique et surtout la Réunion (- 5,4%).

On pourra comparer l'évolution nationale de 1,9% du nombre de salariés associatifs, en 2008 (2,1% hors Ile de France), à l'évolution plus faible (1,1%) de l'ensemble du secteur privé (1,0% hors Ile de France).

# L'emploi associatif : conjoncture



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

L'évolution de l'emploi associatif en France était au plus haut (3%) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2007, avant de faiblir jusqu'au premier trimestre 2008, rejoignant celle du secteur privé. Cette évolution s'est ensuite maintenue, entre 1,5% et 2%, alors que le secteur privé chutait très fortement. Dans un contexte de crise économique, le secteur associatif continue à créer des emplois, y compris au cours du premier semestre 2009, alors que l'ensemble du secteur privé en perd nettement.

# La conjoncture au premier semestre 2009

Régions	1 <sup>er</sup> trimestre 2009		2 <sup>ème</sup> trimestre 2009	
	Associations	Privé	Associations	Privé
Alsace	3,1%	-2,7%	2,4%	-4,2%
Aquitaine	2,8%	-1,4%	2,3%	-2,3%
Auvergne	2,1%	-2,7%	1,7%	-3,6%
Basse-Normandie	1,0%	-3,0%	1,4%	-3,9%
Bourgogne	1,6%	-3,0%	1,5%	-4,2%
Bretagne	2,8%	-1,9%	3,1%	-2,9%
Centre	1,5%	-3,1%	1,6%	-4,2%
Champagne-Ardenne	2,0%	-3,4%	2,4%	-4,9%
Corse	1,8%	2,6%	0,4%	2,3%
DOM	-6,3%	-3,9%	-3,5%	-4,7%
Franche-Comté	1,9%	-4,3%	1,6%	-5,4%
Haute-Normandie	2,0%	-3,0%	0,8%	-4,5%
Île-de-France	2,8%	-1,0%	1,7%	-2,1%
Languedoc-Roussillon	-0,5%	-1,5%	-1,7%	-2,2%
Limousin	0,7%	-3,5%	1,3%	-4,0%
Lorraine	2,1%	-3,5%	1,8%	-4,5%
Midi-Pyrénées	1,8%	-1,1%	2,2%	-1,6%
Nord-Pas-de-Calais	2,1%	-2,4%	1,6%	-3,6%
PACA	2,1%	-0,5%	0,8%	-1,6%
Pays-de-la-Loire	3,1%	-2,1%	2,3%	-3,0%
Picardie	0,7%	-3,6%	1,6%	-4,8%
Poitou-Charentes	0,0%	-2,8%	-1,7%	-4,2%
Rhône-Alpes	2,5%	-2,7%	2,2%	-4,0%
<b>Total France</b>	<b>1,9%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>1,5%</b>	<b>-3,1%</b>

Source : ACOSS-URSSAF. Evolution, en glissement annuel, exprimée en données corrigées des variations saisonnières.

Méthodologie : Cette évolution est présentée en données corrigées des variations saisonnières, d'un trimestre de l'année 2008 au même trimestre de l'année 2009.

Attention, ces données sont à observer en tendance, avec prudence, dans la mesure où les effectifs en cause sont assez faibles dans certaines régions.

Indication de lecture : En Alsace, le nombre de salariés associatifs a progressé de 3,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 : c'est plus qu'en moyenne nationale (1,9%) et nettement plus que pour l'évolution de l'ensemble du secteur privé de cette région (- 2,7%).



## **IV – Le secteur associatif aujourd’hui**

### **Quelques chiffres clés**

Pour en savoir plus : *La France associative en mouvement* – Novembre 2009

En libre accès sur le site [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)



# Toujours plus de nouvelles associations

- 62 000 associations nouvelles en France au cours de l'année 1999 – 2000.\*
- 72 000 en 2007 – 2008.
- 73 000 en 2008 – 2009.

Sources : Services du Journal officiel et Préfectures d'Alsace - Moselle.

A partir de nos travaux et des enquêtes menées par le laboratoire d'économie de la Sorbonne, on peut estimer aujourd'hui le nombre d'associations en activité en France, **entre 1.100.000 et 1.200.000.**

\* Pour tenir compte du rythme de la vie associative, nous comptabilisons les créations entre le 1<sup>er</sup> septembre d'une année et le 31 août de l'année suivante.



# Associations et bénévolat

En moyenne nationale, une association peut compter sur 5 à 6 bénévoles réguliers (une fonction précise tout au long de l'année, quel que soit le volume horaire) et 7 à 8 bénévoles occasionnels.

Les variations sont très importantes, entre les très petites associations comportant quelques adhérents et une poignée de bénévoles actifs, et les plus grandes associations, comportant à la fois des bénévoles et des salariés, et dont certaines sont gestionnaires d'équipements, notamment dans le secteur sanitaire et social.

Sources : Enquête nationale INSEE 2002. Travaux du Laboratoire d'économie de la Sorbonne et enquêtes de Recherches & Solidarités.

## Au bilan aujourd'hui :

Environ **85%** des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.

On estime à **13 millions** le nombre de bénévoles actifs dans les associations.

Parmi ces bénévoles, environ **6 millions** de femmes et d'hommes interviennent régulièrement, avec une fonction précise.



# L'importance de l'emploi associatif

- 177.000 associations ont employé 1.745.000 salariés, en 2008.
- Elles ont distribué plus de 32 milliards d'euros de salaires.
- La moyenne est de l'ordre de 10 salariés par association, mais 58% n'emploient qu'un ou deux salariés et seulement 4% d'entre elles ont un effectif supérieur à 50.

Sources : Agence centrale des organismes de sécurité sociale et Mutualité sociale agricole.

Au bilan, près **d'un salarié du secteur privé sur 10** travaille dans une association.

Le secteur présente donc un enjeu économique et social très important.



# De l'intérêt d'une observation continue

Le réseau **Recherches & Solidarités** remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour leur confiance.

Au-delà des chiffres clés sur les associations en région, notre réseau d'experts dispose de multiples données plus détaillées, à l'échelle de chaque région et de chacun des départements. Celles-ci peuvent donc être présentées, sur demande, dans le cadre d'un véritable « **Panorama de la vie associative régionale** » ou de Panoramas départementaux.

Cette observation est d'autant plus intéressante et utile qu'elle s'inscrit dans la durée, pour suivre un tissu associatif vivant et dynamique, prendre en compte les mutations observées et en tirer les conséquences utiles.

Pour en savoir plus :

[iwanig.levaillant@recherches-solidarites.org](mailto:iwanig.levaillant@recherches-solidarites.org)

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)